



Le journal communal de Chêne

On en Chêne

Printemps 2015

Budget

P07

Aménagements et
projets

P10

Pour parler des
TAP

P19

Numéro

88



Sommaire

P3

EDITO DU MAIRE

P4>6

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

P7>9

BUDGET

P10>14

AMENAGEMENTS ET PROJETS

P15>17

TRANSPORTS PUBLICS

P18

JARDINS FAMILIAUX

P19>21

TAP

P22>24

L'ECHO DES ECOLES

P25

APE

P26

CAFE PHILO'

P27

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

P28>29

MJC DU VUACHE

P30>31

GESTION DES DECHETS

P32>33

VIE PRATIQUE ET CITOYENNETE

P34

SIAV

P35>36

INFOS DIVERSES

Mairie

85 route de la Boutique

Tél: +33(0)4 50 04 30 53

Horaires d'ouverture :

Lundi – jeudi : 8h – 12h et 14h – 17h

Mardi : 8h – 12h et 14h – 19h

Vendredi : 8h – 12h **Fermé le mercredi**

Permanence du maire : Mardi 18h30 – 19h30 sur rendez-vous

mairiedechenex@orange.fr

www.chenex.fr

NUMEROS UTILES

Ecole élémentaire : 04 50 04 37 67

Ecole maternelle : 04 50 74 13 82

Crèche de Valleiry : 04 50 92 34 18

Déchetterie de Vulbens : 04 50 04 64 08

Horaires d'ouverture

- De novembre à février : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 17h30
- De mars à octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h

Urgences	SAMU	15
	POLICE	17 ou 04 50 04 33 55
	POMPIERS	18

Service eau et assainissement (Communauté des Communes du Genevois) : 04 50 95 92 60

Urgences service eau : 04 50 959 960

Assistante sociale : 04 50 49 49 50 Pôle médical de Saint-Julien

Infirmières : 06 73 83 23 84 Pôle médical de Valleiry

Mission locale : 04 50 49 43 88

Maison transfrontalière de la Justice et du Droit : 04 50 74 86 86

PROXIGEM Transport public à la demande : 0 800 04 74 00

Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

Responsable de la rédaction : Martine Mabut

Mise en forme : Melanie Müller Carrillat

Copyright : Mairie de Chênex

L'édito

Madame, Monsieur

La première partie de cette année a été rythmée par la poursuite de la mise en œuvre de plusieurs projets dont vous trouverez les détails dans cette parution. Le contexte financier devenant de plus en plus contraint nous avons décidé de détailler le budget communal en expliquant l'effet cumulé de la baisse des dotations d'Etat et du fonds de péréquation (toutes les collectivités de Haute-Savoie reversent des recettes à des collectivités moins riches en France). Malgré cette baisse historique des dotations que l'Etat verse aux collectivités pour assurer les services assumés depuis 30 ans, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Le travail que nous menons depuis plusieurs années pour mieux recenser les frontaliers, est bien plus dynamique et optimiser les recettes avant d'augmenter les taux reste une priorité. Un effort important a également été fait pour maîtriser les dépenses. Le niveau d'imposition à Chênex reste ainsi l'un des plus faibles de la communauté de communes du genevois.

Aussi, a été mise en place l'évolution de l'organisation des temps d'activités périscolaires pour la rentrée de septembre 2015. Ce travail est la synthèse des remarques formulées par les parents d'élèves (résultats du sondage, leurs représentants) et des agents qui assurent ce service au quotidien. Les parents concernés ont reçu un document précisant ces évolutions et je profite de cet édito pour remercier vivement parents, personnels et intervenants qui se sont mobilisés toute l'année dans l'intérêt des enfants.

Au début du mois de juin a eu lieu la première séance de travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette procédure revient à définir pour les 10 à 15 prochaines années les orientations en termes de

développement de la commune. Ce vaste chantier fera l'objet d'un document particulier afin d'expliquer la portée de la révision du PLU, son calendrier et les étapes où la population pourra s'exprimer sur le projet.

Enfin cette fin d'année scolaire marque la fin du mandat de 3 ans du bureau de l'association de « l'école des chênes ». Tout le conseil municipal s'associe à moi pour souligner l'immense investissement effectué par ses adhérents et bénévoles réguliers. De nouvelles manifestations ont pu être créées (vide-grenier par exemple) et le dynamisme de l'association a permis à tous les enfants de réaliser voyages et activités supplémentaires. La vie, dans et autour de l'école, contribue fortement à la vie du village, nous adressons tous nos encouragements aux bénévoles qui composeront le futur bureau.

Je vous souhaite un excellent été.

Pierre-Jean Crastes
Maire de Chênex

Pierre-Jean **Crastes**
Maire de Chênex





Extraits du Conseil Municipal

Du 2 septembre 2014

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de location de la salle communale fixés en 2012, permettant d'y inclure les frais d'entretien supplémentaires engagés.

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

Fixe les nouveaux tarifs de location de la salle selon le tableau ci-dessous :

Dit que ce tarif sera applicable à partir du 15 sept. 2014:

les contrats signés avant cette date conserveront le tarif prévu au moment de la signature ;

Fixe les montants des chèques de caution demandés aux locataires de la salle communale suivants :

- un chèque d'un montant de 200€, établi à l'ordre du trésor public, pour les éventuels dégâts matériels et les cas éventuels où le rangement et le balayage ne sont pas effectués correctement,
- un chèque d'un montant de 450€, établi à l'ordre du trésor public, pour les locations avec chapiteaux.

<i>PERSONNES PRIVEES</i>	<i>HABITANTS DE CHENEX</i>	<i>AUTRES COMMUNES</i>
Vin d'honneur (jusqu'à 21h)	150,00€	175,00€
Repas de famille	175,00€	300,00€
Repas d'été sous chapiteau	225,00€	350,00€
Repas de Noël	215,00€	****
Réveillon du 31 décembre	215,00€	****

<i>ASSOCIATIONS</i>	<i>COMMUNALES</i>	<i>AUTRES</i>
Soirée à but lucratif	Gratuit	300,00€
Repas de sociétés	Gratuit	300,00€
Manifestation MJC du Vuache	Gratuit	****
Associations sportives (gym - danse - yoga)	7,50€/séance	12,00€/séance

<i>REUNIONS</i>	<i>HABITANTS DE CHENEX</i>	<i>AUTRES COMMUNES</i>
Demi-journée	Gratuit	100,00€
Journée entière	Gratuit	160,00€
Journée entière avec repas	Gratuit	250,00€

ENFOUISSEMENT CONTAINERS TRI SELECTIF

Il est proposé de constituer un groupe de travail pour faire le tour de la commune et définir les emplacements d'enfouissement des containers et tri sélectif.

Patricia COLIN, Léon DUVAL, Jean-Luc ROTH et Michel BARROYER se portent volontaires.

Extraits du Conseil Municipal

Du 7 octobre 2014

MISE EN PLACE ACTION SOCIALE PERSONNELLE

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la collectivité.

Après en avoir délibéré et afin de satisfaire aux obligations légales fixées par les articles ci-avant, et de se doter d'un nouvel outil renforçant la reconnaissance des salariés et l'attractivité de la collectivité,

Le conseil municipal décide :

- de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du :

1er septembre 2014 et autorise en conséquent M. le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS.

- de verser au CNAS une cotisation égale au nombre d'agents de l'année multiplié par la cotisation moyenne N-1. La cotisation moy. N-1 = Compte administratif N-1 X 0.86 %. Effectif au 1 janvier N-1 (date d'effet d'adhésion).

Avec application d'un montant minimum (plancher) et d'un montant maximum (plafond) par agent (montants arrêtés annuellement par le Conseil d'Administration).

La première année d'adhésion, la cotisation est calculée sur la base de l'effectif (date d'effet d'adhésion) multipliée par la cotisation plancher.

- de désigner Mme Patricia COLIN, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

REVISION DU PLU

Le SCOT ayant été voté et approuvé fin 2013, les Mairies ont pour obligation de rendre leur PLU compatible avant fin de l'année 2016.

A cet effet, Monsieur le Maire propose d'accepter la solution du groupement de commande confiée à la CCG.

Il précise qu'une révision du PLU dure en moyenne 18 mois.

Un groupe de travail constitué de plusieurs adjoints et élus se réunira mensuellement afin de suivre les étapes de la révision du PLU et le notifiera à chaque conseil municipal.

Pour information, les élus souhaitant s'impliquer sur ce dossier sont les suivants : Jocelyne COINDET, Pierre-Jean CRASTES, Nadège LAMARLE, Mélanie MULLER-CARRILLAT, Marianne BAYAT-RICARD, Michel BARROYER.

Monsieur le Maire précise que la décision d'adhésion au groupement de commande devra être validée avant le 17 novembre. Le conseil municipal prendra donc sa décision au prochain conseil.

PROCEDURE D'INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Depuis plusieurs années certaines voies de la Commune entrent dans le domaine public afin de faciliter notamment le déneigement, la relève des ordures ménages....

A ce jour, plusieurs voies ont déjà été rétrocédées telles que:

- L'impasse du Vignollet

- La Route du Moiron

- La Route du Colombier

- La Route de Bataillard (côté Pré Anthelme) en instance de rétrocession.

Afin de poursuivre cette démarche, Monsieur le Maire souhaite maintenant faire un bilan complet avec Monsieur DUPONT géomètre expert, sur l'ensemble des voiries de la Commune. La procédure d'intégration de ces voies nécessite une enquête publique qui dure en moyenne 15 jours.

Du 4 novembre 2014

RESIDENCES SECONDAIRE

Monsieur le Maire fait un point concernant les résidences secondaires de la commune.

Il précise qu'à ce jour la perte de subvention des fonds frontaliers pourrait s'élever à 20 000 €.

Monsieur le Maire propose qu'un courrier soit fait afin d'inviter les habitants à régulariser leurs situations.

SUBVENTION MJC DU VUACHE

Monsieur le Maire indique que la MJC du Vuache a fait une demande de subvention de 8945€ au titre de l'année 2013.

Entendu Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte, à la majorité des voix de verser la subvention d'un montant de 8945€ à la MJC du Vuache.



Extraits du Conseil Municipal

Du 13 janvier 2015

MARCHÉ TRAVAUX - CHEZ VAUTHIER: RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de réseau d'eaux pluviales au hameau « Chez Vauthier » seront menés parallèlement avec la Communauté de communes du Genevois (CCG) qui réalise des travaux de réseau d'eaux usées.

Un groupement de commandes a donc été créé par délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2013 entre la commune de Chênex et la CCG.

La CCG en est le coordonnateur.

Le marché de travaux comprend 2 lots indissociables :

- lot 1 : réseau d'eaux usées sous maîtrise d'ouvrage de la CCG (maîtrise d'œuvre Guy Daviet)

- lot 2 : réseau d'eaux pluviales sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Chênex. (maîtrise d'œuvre Guy Daviet)

Un avis a été publié le 4 novembre 2014 dans le BOAMP avec mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur de la CCG. 38 entreprises ont retiré le dossier. La date limite de remise des offres était fixée au 1er décembre 2014 à 12h00 et 16 offres sont parvenues dans les délais. La commission achat a procédé à l'ouverture des plis le lundi 1er décembre à 14h.

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre et les services eau/assainissement de la CCG et les résultats ont été présentés à la Commission Achat du groupement en date du 15 décembre 2014, pour avis.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de retenir l'offre variante de l'entreprise BESSON TP économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif des travaux de 49 203 € H.T. pour la partie réseau d'eaux pluviales dont 21 583 € H.T. pour la tranche ferme et 27 620 € H.T. pour la tranche conditionnelle ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et tous documents s'y rapportant pour leur exécution ;

- de solliciter les subventions auprès des financeurs éventuels.

PROJET D'ACQUISITION BATIMENT COMMERCIAL SOCOPAR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'acquisition d'une partie du bâtiment et du tènement foncier appartenant à la société SOCOPAR (nom commercial Natural Parket) qui avait été acquis des consorts GONDRET. Un projet a été mené en concours avec un professionnel local pour acheter le bien immobilier à concurrence de 55% pour le professionnel et 45 % pour la Commune.

Le géomètre de la Commune, la SCP Bernard DUPONT, avait été mandaté en amont pour effectuer une faisabilité et un projet de division en volume du bâtiment.

Le projet du géomètre a été établi le 25 février 2015 et remis en Mairie le lendemain 26 février.

Le prix de vente a été défini avec le vendeur sur la base globale de 580.000 euros soit à la charge de la Commune 261.000 euros, hors frais de géomètre et de notaire.

Le projet imposant en parallèle quelques travaux, la Commune envisage de financer l'opération au moyen d'un prêt bancaire de 300.000 euros à souscrire auprès des établissements financiers partenaires de la Commune (sur 10 ans, avec un taux à définir selon les données du moment).

Il est proposé de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour :

- Mandater le géomètre pour finaliser le projet (frais partagés avec le second acquéreur) pour une division au sol, et volumes,

- Signer le compromis de vente,

- Négocier avec les établissements financiers,

- Et régulariser l'acte de vente à recevoir par Maître PISSARD, notaire à SAINT JULIEN EN GENEVOIS.

Entendu Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

INFORMATIONS

Les demandes d'urbanisme et autorisations en cours, les délibérations du conseil et les arrêtés du maire sont affichés sur les panneaux devant la mairie.



Budget

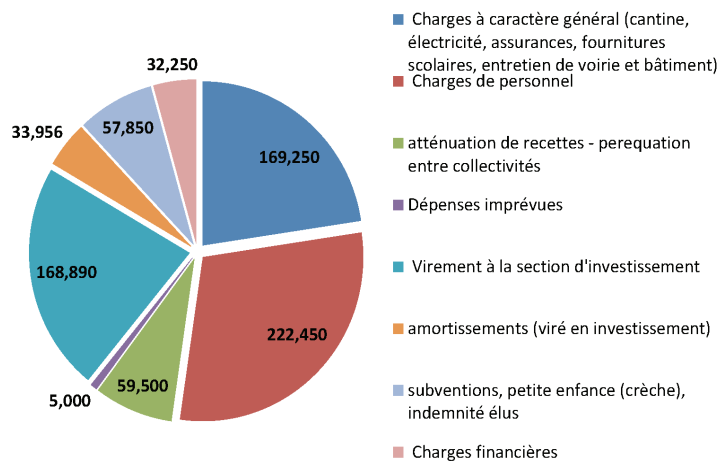
Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour les taxes locales en 2015.

- Taxe d'habitation : 13,10 %
- Foncier bâti : 6,40%
- Foncier non bâti : 27,47%

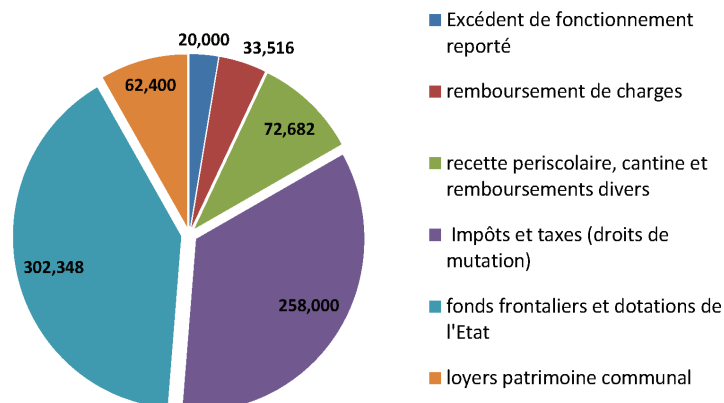
A Chênex, les taxes locales restent parmi les plus basses du canton.

Malgré un contexte difficile, où l'Etat demande des efforts aux collectivités locales pour le redressement des comptes publics et une réversion d'une partie de nos recettes aux territoires moins favorisés, nous continuerons à investir, mais sans perdre de vue les baisses de budget.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

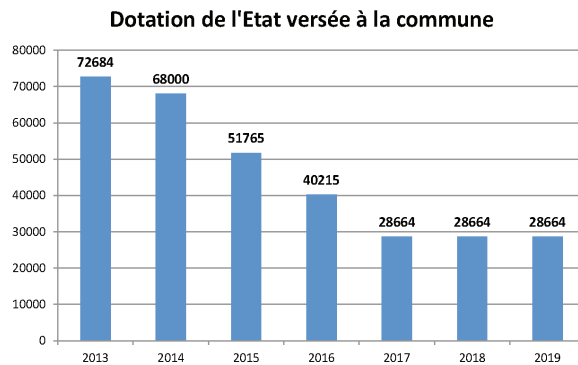




Impact de la baisse des dotations de l'Etat

Dans le cadre de l'effort national pour le redressement des comptes publics, les collectivités locales participent à l'effort avec une baisse des dotations de 12,5 milliards de € entre 2014 et 2017

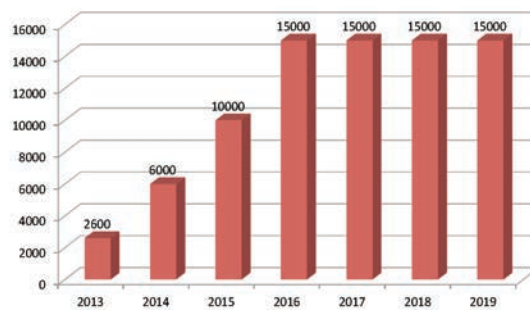
Pour Chênex entre 2014 et 2020 c'est une baisse de recette de 166 700€



Impact du fonds de péréquation

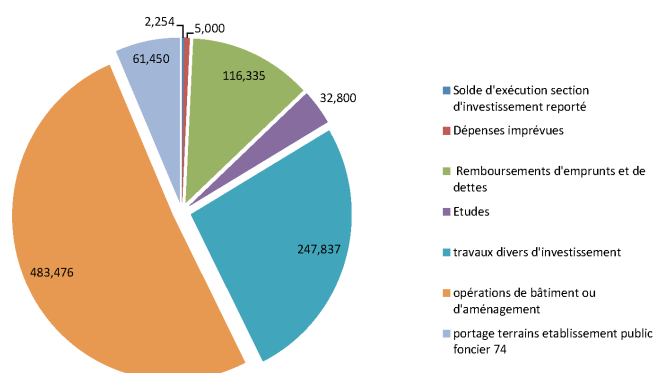
Dans le même calendrier, l'Etat a mis en place un fonds de péréquation « horizontal », tous les territoires ayant des ressources supérieures à un niveau fixé par l'Etat reversent une partie de leurs recettes aux territoires moins riches. Toute la Haute-Savoie contribue à l'effort.

Pour Chênex entre 2014 et 2020 c'est une contribution de 78 600€



Le cumul de ces deux dispositifs revient à amputer à la commune l'équivalent d'une année d'autofinancement

Dépenses d'investissement

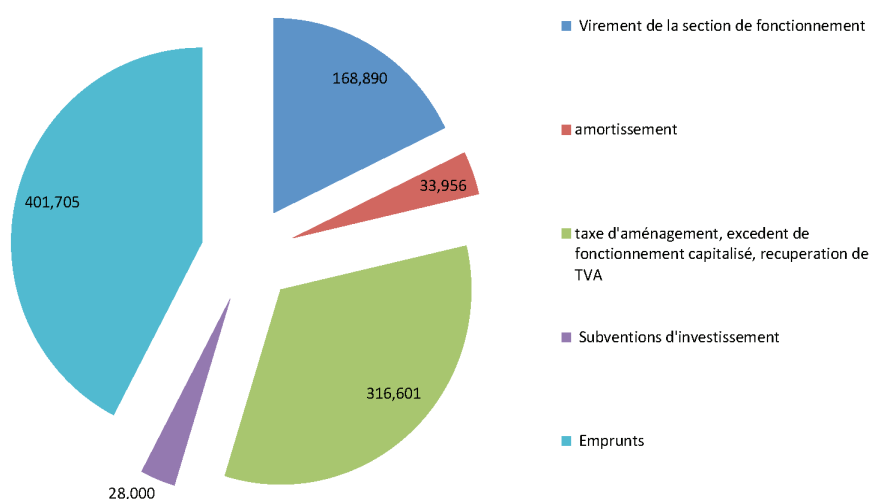


Détails des principaux investissements

Etudes	32 800
révision PLU - dépense pour l'année 2015	18 000
fleurissement village	2 000
participation étude piste cyclable	3 000
étude secteur ferme centre village	4 500
étude extension cantine	1 800
étude sécurisation RD23	3 500

Travaux et équipements	419 310
jeux plaine de jeux	6 000
aménagements et mobilier plaine de jeux	8 000
jardins familiaux	4 500
abribus la Boutique	4 560
aménagements divers local cantonnier	10 000
volet roulant école	7 500
trotinettes école	950
radiateurs salle des fêtes	2 500
ralentissement RD23 devant école	30 000
radar pour ralentissement RD23	1 800
eau pluviale et voirie chez Vauthier	66 000
aménagement sécurité route du Biolay	7 500
acquisition local Natural Parket pour local communal	270 000

Recettes d'investissement





Aménagements et projets

Assainissement

Lorsque les travaux d'assainissement Chez Vauthier seront terminés, l'enrobé de la route sera refait. Le tracé prévoit un cheminement piétonnier à gauche en montant qui sera fait en 2016. Il restera ensuite la dernière tranche à réaliser, au Biolay, avant 2020, pour que l'ensemble des quartiers soit raccordé au réseau qui va à la station d'épuration route du Biolay. Les efforts accomplis ces dernières années pour le traitement des eaux usées, ont permis d'avoir une bonne qualité de l'eau dans nos rivières.



Local technique

La mairie a besoin d'un local technique car pour l'instant les engins et outils sont stockés à différents endroits, et les locaux sont peu fonctionnels. Ce local permettra de regrouper tout le matériel, et libérera la ferme, le local près du porche et le sous-sol de la salle des fêtes, qui pourront être utilisés à d'autres fins.

Les propriétaires des parcelles jouxtant le bâtiment Natural Parket souhaitaient vendre 9000m² de terrains constructibles en zone artisanale. La mairie avait d'abord projeté l'achat d'une partie pour construire un local technique.

Finalement, ayant appris que Natural Parket vendait son bâtiment, la mairie a pris l'option d'en acheter une partie, l'autre étant achetée par une entreprise de terrassement locale.

L'achat de la moitié du bâtiment représente un coût moindre par rapport à l'achat du terrain et le coût d'une construction neuve. Une partie de la surface sera aménagée et permettra de louer des espaces de stockage à des entreprises ou des particuliers. Ces locations financeront l'investissement.



Aménagements et projets

RD23

Les mesures effectuées dans le centre du village sur la route départementale qui va de Vers à Valleiry ont confirmé que la vitesse des véhicules est excessive surtout aux abords de l'école.

Après une étude pour trouver des moyens efficaces et à prix modéré pour faire ralentir, l'option choisie est une pose de chicanes en plastique pour une phase de test qui permettra de valider le lieu d'implantation des aménagements définitifs. Un radar pédagogique, qui indique la vitesse sera également installé.

A l'issue des travaux, une nouvelle campagne de mesure de vitesse nous dira si des aménagements complémentaires sont nécessaires.





Aménagements et projets

Plaine de jeux

Quelques aménagements supplémentaires sont prévus sur la plaine de jeux : une balançoire et une tyrolienne, deux tables de pique-nique, dont une près des jeux et l'autre entre la table de ping-pong, qui sera peinte, et le panneau des sentiers du Vuache, afin que les randonneurs puissent aussi y pique-niquer.



PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est un document réglementaire qui définit les droits à construire sur un terrain. C'est une décision du conseil municipal qui doit le rendre compatible avant fin 2016 avec le Schéma de Cohérence Territoriale, document élaboré par la CCG.

Beaucoup d'espace a été utilisé pour la construction dans le canton ces dix dernières années. La tendance est à une préservation des espaces naturels et agricoles. Les extensions urbaines seront limitées à 3 hectares sur 10 ans pour Chênex.

Neuf communes se sont regroupées pour choisir les urbanistes qui vont faire les études des PLU. A Chênex, l'entreprise PLURIS a été retenue pour un coût de 30'000€.

Orientations d'aménagement :

- pour les 10 prochaines années, sachant que l'équipe municipale s'est engagée à contenir la progression de la population, la croissance du village sera prévue dans le but de maintenir les effectifs de l'école.
- Ces extensions doivent être proches des infrastructures existantes.

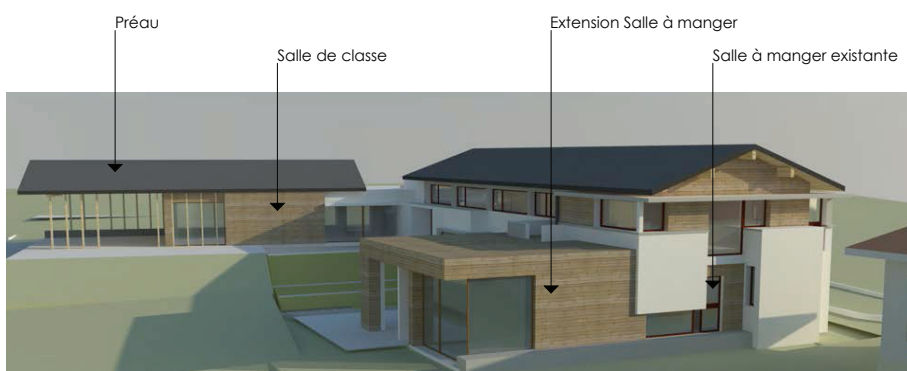
Les habitants seront informés des modalités de concertation : permanences en mairie, enquête et réunions publiques.

Aménagements et projets

Extension de la cantine

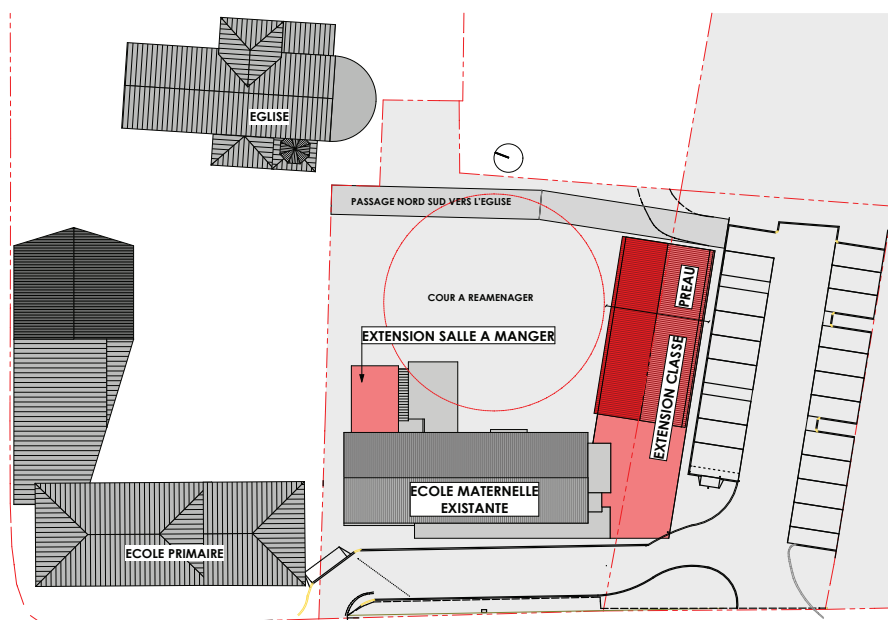
Plus de 56 enfants mangent quotidiennement à la cantine, même avec deux services, le local est vraiment trop petit et la qualité d'accueil n'est plus acceptable. D'autre part les effectifs de l'école sont en légère augmentation pour cette année encore, il faudra peut-être envisager l'ouverture d'une 5ème classe. La mairie a demandé une étude pour ces deux projets.

Après discussion, il a été décidé d'engager dans un premier temps l'extension de la cantine qui apparaît plus urgente. L'augmentation des effectifs des classes n'étant pas pérenne dans le temps, l'extension de l'école n'apparaît pas comme une priorité.



Vue Axonométrique Nord Est

image non contractuelle



PLAN MASSE
1:500

Extension

P
1



Aménagement et projets

Piste cyclable Viry-Valleiry : Choix de la variante de tracé et réalisation de l'avant-projet.

Les études préliminaires pour un itinéraire cyclable entre Viry et Valleiry le long de la RD1206 ont permis de dégager 3 variantes :

- Bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée,
- Piste cyclable bidirectionnelle au nord de la RD1206,
- Piste cyclable bidirectionnelle au sud de la RD1206.

Les études préliminaires, commencées en 2013, ont permis de finaliser un choix en tenant compte de l'impact foncier, de la fonctionnalité, des délais de réalisation et du coût. Lors d'une réunion réunissant les élus des trois communes, l'analyse multicritère a montré que la variante piste cyclable bidirectionnelle au nord de la RD1206 (à droite de la départementale dans le sens Viry-Valleiry) est

la plus pertinente en termes d'emprises foncières et de sécurisation.

Coût estimatif d'environ 2,25 M€ décomposés ainsi : 2 M€ la piste et 250 000 € d'études, de procédure et d'acquisitions foncières. L'accord des trois communes, Valleiry, Viry et Chênex, prévoit le financement de l'avant-projet qui va pouvoir être lancé.

Sur cette base et avec l'accord des trois communes, un avant-projet détaillé va pouvoir être lancé afin d'affiner les coûts et de solliciter des subventions.

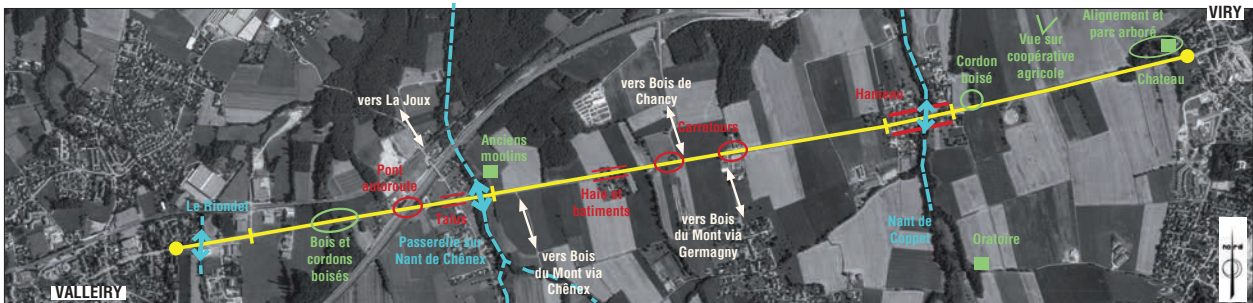
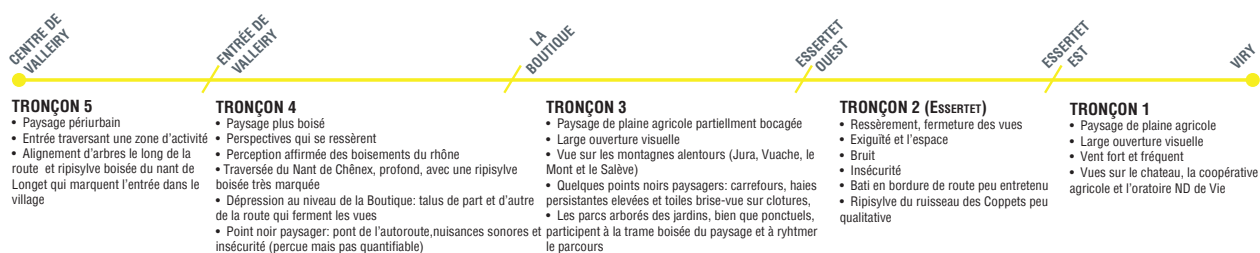
Dans son projet de territoire, la Communauté de Communes du Genevois a décidé de développer les déplacements en Mode Doux, c'est à dire des modes de déplacement dans la rue ou sur route sans apport d'énergie autre qu'humaine comme la marche, le vélo, la trottinette... Ce projet s'inscrit donc dans cette démarche et sa réalisation sera portée par la Communauté des Communes.



LES ARCHITECTES
DU PAYSAGE

CRÉATION D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE VIRY ET VALLEIRY (74)

ANALYSE PAYSAGÈRE TRACÉ PRINCIPAL DE L'ITINÉRAIRE CYCLABLE



LEGENDE

- tracé principal de la voie cyclable
- points noirs paysagers, fermeture des vues
- éléments paysagers d'intérêt
- cours d'eau
- ↔ liens vers sentiers ou itinéraires cyclables existants

TRANSPORT PUBLIC

Ces dernières années, la Communauté de communes du Genevois a investi de manière considérable, multipliant par deux ses dépenses, afin de développer le réseau local de transports publics et d'offrir à ses habitants un service de qualité. Depuis 2012, la ligne Dn relie le centre de Valleiry à la gare de Saint-Julien-en-Genevois.

Pour circuler, c'est facile... La ligne Dn, c'est un bus toutes les 1/2h en heures de pointe, qui relie Chênex – La Boutique à la gare de Saint-Julien-en-Genevois ! N'hésitez plus, la ligne Dn est faite pour vous. Tous les circuits et horaires sont disponibles dans le Guide 2015 des transports publics, ou sur le site internet de la Communauté de communes du Genevois : <http://www.cc-genevois.fr/transport.htm>

Par exemple :



Départ de Chênex : **14h18**
Arrivée à la gare de Saint-Julien : **14h35**
Correspondance avec la ligne M à **14h41**,
et arrivée au Vitam parc à **14h48**.

...Parfait pour une après-midi détente à la piscine !

Retours du Vitam à 17h04 ; 17h34 ; 18h04 et plus tard dans la soirée.



Départ de Chênex : **7h14**
Arrivée à la gare de Saint-Julien : **7h32**
Correspondance avec la ligne D à **7h36**,
et arrivée dans la Zone industrielle de Plan-les-Ouates à **7h51**. Idéal, pour être au travail à 8h, la fatigue de la conduite en moins !

Horaires à l'arrêt de la Boutique du lundi au vendredi :

5h16 – 5h58 – 6h38 – 7h14 – 7h36 – 8h15 – 8h41 – 9h54 – 11h55 – 13h07 – 14h18 – 15h30 – 16h18 – 16h42 – 17h30 – 18h07 – 18h43 – 19h21 – 19h47

Horaires du samedi :

6h43 – 7h31 – 8h43 – 9h56 – 11h55 – 13h06 – 14h18 – 15h30 – 16h42 – 17h54 – 19h18

Plus de

100 000

voyages effectués sur la ligne Dn en 2014, soit une augmentation de 4% par rapport à 2013. *Pourquoi pas vous ?*



Nouveaux tarifs sur le réseau : pour tous vos déplacements travail et loisirs, profitez-en !



Billet unitaire junior* : 1.20€

Billet unitaire plein tarif : 1.40€

Abonnement mensuel junior* : 23€

Abonnement mensuel plein tarif : 28€

Abonnement annuel junior* : 207€ - Soit trois mois offerts

Abonnement annuel plein tarif : 252€ - Soit trois mois offerts

*Tarifs valables pour la zone 84 / 6 à 25 ans inclus

A titre de comparaison, trajet Chênex-Saint Julien : 10 km, soit 3,3€/trajet (coût utilisé : indemnité kilométrique de 0.33€/km). Trajet effectué deux fois par jour, 5 jours par semaine pendant un an : **1584 €** annuels, contre **252€** pour un abonnement. N'hésitez plus, prendre le bus vous permettra de faire des économies !

« Et en plus, c'est facile... achetez vos abonnements zone 84 et combinés chez vos revendeurs les plus proches, à Valleiry et Saint-Julien-en-Genevois. »

Valleiry : Tabac-Presse-Photos, 3 route de Bellegarde. (LUN-VEN : 6h15-12h15 et 14h30-19h ; SAM : 6h15-18h et DIM : 7h-12h15)

Saint-Julien-en-Genevois : - Maison de la couture, 27 Grande Rue. (MA-VE : 9h30-12h15 et 14h30-19h ; SAM : 9h30-12h30 et 14h30-17h30)

- La Gazette, 2 avenue de Mossingen. (LUN : 14h-19h15 ; MA-SAM : 8h-19h15 ; DIM : 8h30-12h15)

COVOITURAGE

Marre des embouteillages ? Essayez le covoiturage ! Pour vos trajets réguliers domicile-travail sur le territoire de la CCG, une seule adresse :

<http://www.covoiturage.cg74.fr/vers/portesud>

Evolution du nombre d'inscrits, ces six derniers mois, à l'échelle du territoire de la CCG, sur la plateforme numérique de covoiturage

+32%



l'échelle du territoire de la CCG, sur la plateforme numérique de covoiturage



PROJET TRAM : DONNEZ VOTRE AVIS !



Soucieuse de garantir une meilleure qualité de vie à ses habitants, la Communauté de communes du Genevois travaille en collaboration avec le Canton de Genève pour la création de la ligne de tramway transfrontalière Genève-Saint Julien, qui participera au développement du Grand Genève.

Cet équipement structurant pour l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Genevois reliera Lancy-Pont-Rouge à la gare de Saint-Julien-en-Genevois. N'hésitez pas à donner votre avis lors de l'enquête publique organisée au cours de l'été 2015 !

CHIFFRES CLES

Longueur du tracé : 6 km dont 1.4 km sur territoire français

Nombre de stations : 3 en France

Fréquence : toutes les 8 minutes environ, aux heures de pointe

Temps de parcours : environ 25 minutes pour rejoindre la station de Lancy-Pont-Rouge (interconnexion avec le CEVA et la ligne 12)

Enquête publique... Quésaco ?

L'enquête publique du projet tramway, à laquelle sera conviée l'ensemble de la population, se déroulera du 22 juin au 29 juillet. Ce sera l'occasion de donner votre avis sur le projet, durant un mois. Cette enquête est une étape importante de concertation, qui est ouverte à tous.

Le dossier est disponible sur www.cc-genevois.fr.



Les nouvelles des jardins familiaux

Vous avez peut-être aperçu une parcelle labourée, puis clôturée, et oui, les jardins familiaux ont pris forme en ce début de printemps.

Un premier lot de 10 parcelles a été travaillé pour être remis aux jardiniers de Chênex en cette fin du mois de mai. Même les enfants participant aux TAP ont déjà planté des salades !

Il est bon de rappeler ici les objectifs liés à la réalisation de ce projet, né il y a un an :

-Economique

Consommer des fruits et des légumes sains à un prix abordable.

-Social

Favoriser les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, promouvoir les échanges de savoirs entre jardiniers. Appliquer les principes de responsabilité, de solidarité, de citoyenneté.



-Environnemental

Pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement: développer la biodiversité, promouvoir et développer l'utilisation de produits et de méthodes naturels, etc...

Les jardins familiaux s'inscrivent en effet dans la démarche de développement durable engagée par la commune.

-Pédagogique

Favoriser l'éducation environnementale des jeunes enfants (goût, diététique, diversité...).

Initier et former aux pratiques du jardinage. Transmettre des savoirs.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de jardiniers, vous pouvez prendre les renseignements à la mairie ou sur le site internet de Chênex (www.chenex.fr).

Chez mon fermier

<http://chezmonfermier.grand-geneve.org/Portail.html>

Ce site internet recense toutes les exploitations de la région où il est possible d'acheter directement au producteur des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers, etc...

Vous trouverez par exemple près de chez nous :

- Chênex : le GAEC le Verger pour le lait.
- Jurens : le jardin des saisons qui vend aussi ses produits le samedi de 10 h à 12h au marché des producteurs locaux à Vulbens.
- Jonzier : GAEC Le coucher du soleil.
- Savigny : GAEC La renaissance.
- Chevrier et Vulbens : les producteurs de pommes et autres victuailles.



Pour parler des TAP

Quatre périodes se sont écoulées depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'abréviation « TAP » (temps d'activités périscolaires) fait désormais partie du vocabulaire des écoliers et des adultes.

Plus de la moitié des élèves participent aux divers ateliers proposés après la classe, entre 15h30 et 16h30.

Les activités au caractère ludique, variées et adaptées aux besoins des enfants ont trouvé leur approbation.

Après une première période consacrée aux jeux de plein air, les enfants ont mis la main à la pâte.

L'atelier « point de croix » a dévoilé quelques talents redoutables. Les activités culinaires avec la confection de sablés, smoothies, crêpes et autres recettes ont encouragés les futur « master chef ».

La création et l'imagination ont pu se développer dans le domaine du bricolage grâce à la réalisation de marionnettes, colliers, bougeoirs, poules de pâques etc...

Le symbole marquant des TAP reste probablement l'apparition et la forte augmentation de la population de hérissons à Chênex...

Les enfants, encadrés en cours d'année par Marie, Catherine, Elodie et Mélissa ont pu bénéficier de l'intervention de bénévoles.

Dans le cadre atelier nature, mesdames Josserand, Carrillat et Barras ont proposé la fabrication des maisons à insectes. Madame Guyodo, bibliothécaire professionnelle a invité les jeunes lecteurs en « voyage extraordinaire » au cours de trois séances de défi lecture.

Avec Phil de fer, qui depuis le début de l'année fait créer, chanter et bouger ce petit monde, les petits et les grands ont chanté au son de sa guitare ou au rythme de sa batterie, les primaires ont découvert la forge et le travail du forgeron afin de créer ensemble un magnifique tableau représentant les quatre éléments, la terre, le feu, l'eau et l'air.

Kévin, paysagiste et employé communal a initié les « tapistes » au jardinage. Premier défi réussi, la plantation de géraniums dans les pots. La suite va se dérouler sur une parcelle réservée par la commune dans l'espace des jardins familiaux.

L'année n'étant pas terminée, d'autres projets vont suivre avec une visite de la menuiserie de M Carrillat, la fabrication et la dégustation de Fromage avec notre fromager Nicolas, la rencontre fruits et légumes avec notre meilleur ouvrier de France Johan et la préparation d'un petit spectacle présenté à la fin de l'année scolaire à la fête de l'école.

Quotient Familial

Aujourd'hui, sur Chênex, les parents paient 5.75€ un repas à la cantine alors que le prix de revient pour la mairie est de 7,20 € (repas + surveillance). Ce sont les impôts locaux qui financent cette différence.

Dans notre région, les écarts de revenus étant particulièrement significatifs et les taxes locales n'étant pas liées au revenu, il nous a paru plus juste d'instaurer le quotient familial pour le périscolaire dès la rentrée 2015. Ce système de tarification, déjà mis en place dans la grande majorité des communes, pour la plupart des services (crèche, MJC et centre de loisirs), définit un tarif en fonction des revenus et de la composition du foyer familial. Il se calcule selon la méthode suivante :

$(\text{revenu net imposable} + \text{prestations sociales}) / 12 \text{ mois} = X$ puis $X / \text{nombre de parts} = \text{QF}$

Il sera appliqué sur tous les services du périscolaire.

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires de l'année 2014-2015

Globalement, les parents se disent satisfaits. Les enseignants souhaitent garder les mêmes horaires scolaires pour l'an prochain. Cette année, les TAP (temps d'activités périscolaires) se déroulaient après la classe, de 15h30 à 16h30 et étaient assurés par les ATSEM ainsi que ponctuellement par des intervenants bénévoles.

Bilan de l'année : 1 heure ne permet pas d'accorder aux enfants une pause après la classe et les effectifs des groupes sont chargés. C'est pour cette raison qu'à la rentrée prochaine, les TAP auront lieu de 15h30 à 17h00.

Les enfants seront encadrés par les ATSEM ainsi que des intervenants extérieurs ce qui permettra de passer de 4 à 5 groupes d'enfants et donc des effectifs plus réduits. Sur ce temps, les parents pourront choisir soit d'inscrire leurs enfants à des temps d'activités, soit à l'aide aux devoirs, soit aux espaces ludiques (avec départ à la carte).



population de



Herissons en augmentation



Harionnettes

J'aime les TAP parce que on fait des bicolages très beau

Les TAP on s'amuse beaucoup.

J'adore les TAP !! Les activités sont très bien. Marie et Catherine sont très sympa et ont de bonne idées pour nous faire plaisir



Chant.

J'aime bien les activité que l'on fais.

→ Forge



Dea devant papais c'est amusant et parfois bien.



Jardinage

J'aime bien, c'est chouette, et on s'amuse beaucoup!!!

de fois j'aime et de fois j'aime pas



C'est un temps rigolo, extraordinaire, marrant.



sport

J'aime bien les tap qu'ar je m'amuse et je fait des rats de chose super



cuisine



Jeux

Activités au TAP

Nicolas, notre maître fromager est venu nous apprendre à fabriquer un fromage.

En 45 minutes, il a réalisé devant nos yeux gourmands, 40 tommettes, pendant que le lait «caillait» il nous a même improvisé un poème dit sur quelques accords de guitare.

Nous avons pu déguster le fruit de ce travail lors du goûter qui a suivi avec en accompagnement au choix, fruits secs, miel, sucre et pour les plus téméraires, sel et poivre.

Un grand merci à Nicolas M. et à Olivier C. qui à gentiment fourni le lait nécessaire.

Un TAP découverte fruits et légumes va suivre celui ci, il sera animé par Johan notre «meilleur ouvrier de France» 2015 en primeur et un TAP menuiserie animé bien sûr par notre menuisier ébéniste Nicolas C.

J'en profite pour remercier tous les gens qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette nouvelle aventure.....TAP.





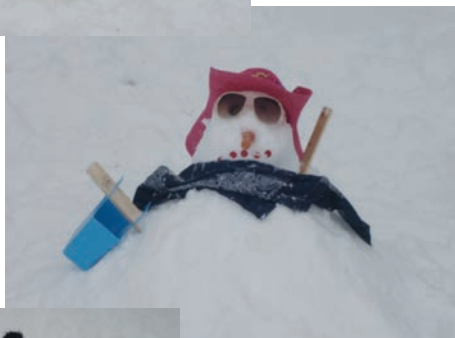
L'écho des écoles

Halloween

Vendredi 17 octobre, traditionnel défilé dans le village: chez Vautier, puis petit tour au centre et enfin direction la Boutique. Nous avons été chaleureusement accueillis par des mamans d'élèves, dans un garage décorés pour l'occasion et des tables remplies de friandises, boissons et gâteaux. Merci beaucoup! La récolte de bonbons fut bonne et nous avons tout partagé.

Le concours de bonhomme de neige

On a bien aimé le concours de bonhomme de neige, mais la neige était molle ! On avait apporté tout le matériel (carotte, cane, écharpe, bonnet, bâtons, lunettes etc.). Partagés en cinq équipes, on a fabriqué nos bonshommes de neige. Les deux équipes gagnantes étaient le groupe de Steve et le groupe de Maéva. C'était un bon moment.



Le loto

Le samedi 14 mars, il y a eu le loto à la salle des fêtes. Les parties ont commencé à 19h30; il y a eu 15 parties. Pour payer les parties, on achetait des jetons par paquet de dix, un paquet coûtait 10 euros. On pouvait aller se restaurer à la buvette pendant les 2 pauses après la 5ème et la 10ème partie : frites, sandwiches, gaufres au chocolat... Il y avait de nombreux lots à gagner: un voyage d'une valeur de 500 euros, un vélo, des jeux de sociétés, un baptême de l'air, un tracteur viking, beaucoup de bons d'achat dans des magasins etc... Le loto s'est terminé vers 00h30. Il y avait beaucoup de bruit mais nous avons passé une bonne soirée. C'était génial!

L'éclipse

Le vendredi 20 mars, il y a eu une éclipse solaire partielle. Elle a commencé à 10h et elle s'est terminée à 11h45. Les nuages nous ont empêchés, pendant un long moment, de la regarder. Finalement nous avons eu la chance de pouvoir la voir avec des lunettes spéciales vers 11h00, car les nuages se sont un peu dégagés; avec les lunettes, nous avons juste vu une lumière rouge, mais c'était merveilleux. On a eu de la chance, c'était la première fois pour nous! D'autres personnes n'ont pas eu cette chance. La prochaine aura lieu en 2021 mais elle ne sera partielle qu'à 20%.



L'écho des écoles

Classe de mer pour les GS-CP et les CE1-CM1



Une quarantaine d'enfants de l'école de Chênex est partie en classe de mer dans le centre des Myrtes, aux Issambres (Var) à la fin du mois de mars. Et la semaine a été bien chargée ! Tout d'abord, nous sommes allés au parc de Marineland. Nous avons pu voir des otaries, des tortues, des dauphins, des manchots, des orques ainsi que de nombreux animaux et plantes aquatiques. Mais la star du jour était le petit ourson blanc né en novembre dernier et qui faisait sa première sortie en publique ! Avant de retourner au centre, nous sommes allés visiter la verrerie de Biot. Nous avons été impressionnés par les souffleurs de verre. Nous avons aussi visité le village médiéval de Grimaud avec son château fortifié en ruine, un vieux moulin à vent et la visite du musée des arts et des traditions. A cela s'ajoute la visite du musée océanographique de Monaco. Nous avons admiré de nombreux coraux, des murènes, des hippocampes et d'autres petites bêtes dans des aquariums immenses ! Nous avons aussi vu de nombreux squelettes de mammifères marins ainsi que de vieux outils de pêche.



Ensuite, visite « obligatoire » pour le palais princier avec ses gardes qui ne bougent pas ! La semaine s'est terminée par un jeu au port des Issambres afin d'approfondir les notions apprises en classe. Le tout était bien entendu ponctué par des temps de classes : et oui nous n'étions pas en vacances!

Pâques

Vendredi 3 avril, nous avons fait la chasse aux œufs sur le terrain de football. Les règles du jeu : il y avait 20 œufs numérotés qui gagnaient un gros lapin en chocolat et les autres gagnaient des œufs, un petit lapin et une figurine. Une élève de la classe de Coralie a trouvé le numéro 1 et le 3, elle a gentiment passé le numéro 3 à son amie. Les petits étaient très contents d'avoir des chocolats, nous aussi d'ailleurs!!!

Les têtards

Depuis début mars, les enfants de l'école maternelle ont accueilli dans leur classe des œufs de grenouilles donnés par un élève de CM2. Les œufs ont été mis dans un aquarium avec quelques cailloux et les enfants se sont amusés à décorer le « nouvel » espace de la classe. Chaque semaine, ils ont pu voir l'évolution des têtards, leur donner à manger et connaître un peu mieux le mode de vie des grenouilles. Nous avons hâte que nos têtards deviennent des grenouilles car après nous irons tous ensemble les relâcher au lac pour qu'elles puissent retrouver leur habitat naturel !

Départ pour le collège, « ressentis » des enfants

Je suis dans cette école depuis toute petite, vraiment rien ne m'a déplu pendant toutes ces années. De la maternelle au CM2, les professeurs, les accompagnateurs et les dames de la cantine sont tous très sympathiques ! Je les aime beaucoup !

Cette école, c'est toute ma vie !! Je ne veux VRAIMENT pas quitté mes seuls amis parce que j'y tiens énormément. J'espère m'en faire plein d'autres.

J'ai le trac pour le collège, mais au fond, comme tout le monde...

Maéva



L'écho des écoles

Je suis dans cette école depuis 8 ans. En 2013 nous sommes allés à Paris et j'ai adoré!!!! Cette année, nous ne sommes pas allés en classe de mer mais c'est pas grave. Ma soeur y est allée. Les photos sont cool!!!!!!
Ca me fera drôle de partir de cette école. Je suis content de partir en 6ème mais je ne vais plus voir mes amis d'ici.

Eduardo

Cette école était super! Je n'ai pas envie de partir d'ici. Tout ici est génial! Le moment que j'ai aimé le plus est quand nous sommes allés tous ensemble en voyage à Paris. Nous avons passé de merveilleux moments ensemble, ça va beaucoup changer au collège. Je suis ici depuis la grande-section. Je n'ai pas du tout envie de quitter ma meilleure, meilleure amie Maéva et tout ce qui me tient le plus à coeur.

Kylie

J'ai bien aimé cette école et les amis. Je n'ai pas envie de partir de cette école parce que nous faisons des choses Super.

Oréan

Bonjour, je suis là depuis tout petit comme Maéva et Eduardo. Je trouve que c'était trop bien! Notre directeur Christian Mabut est super sympa avec nous. J'aimerais rester plus longtemps. Je suis triste de quitter cette école parce que je devrai me séparer de ma meilleure amie Maéva. Je ne m'inquiète pas trop pour la 6ème à part pour le bus et le changement de classes. J'ai vraiment aimé tous les moments que j'ai passés en primaire! Mais je suis content de partir parce que je vais retrouver mes ami(e)s qui n'étaient pas dans la même école!

Steve

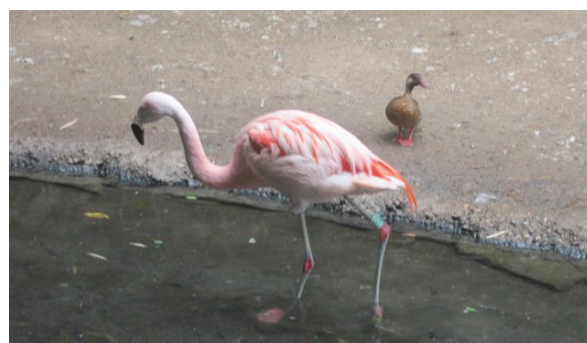
Remerciements

Aux bénévoles qui assurent les permanences bibliothèque, au personnel de la cantine, de la garderie et des tap, à nos deux ATSEM et aux membres de l'APE qui renflouent régulièrement le petit cochon et nous permettent les activités extrascolaires.

Visite au parc des oiseaux

Lundi 1er juin, la classe des grands est partie au parc des oiseaux à Villard les Dombes. Partagés en 4 groupes, nous avons étudié, pendant la matinée, des espèces particulières: le ara jacinthe, l'autruche, le vautour et le canard colvert. Après le pique-nique, nous avons assisté au spectacle des oiseaux en vol; c'était magique. Puis nous avons terminé la journée par la visite des différents «lieux de vie» des oiseaux : la plaine africaine, l'île aux pélicans, la cité des perroquets, la jungle tropicale, la maison des colibris etc.

Une journée inoubliable et des couleurs plein les yeux.



Association des parents d'élèves (APE)

Dernière ligne droite pour le bureau actuel de l'association. La fin de cette année scolaire signe également la fin de notre mandat actuel.

Après 3 ans à la tête de l'association, il est temps pour nous de laisser la place à des idées neuves et une nouvelle équipe (plus) jeune et motivée.

Alors merci, merci et merci. Merci aux parents qui nous ont fait confiance durant ces 3 années pour gérer l'association. Merci à tous les bénévoles qui sont venus nous aider pour que nous puissions maintenir et développer les activités de l'association. Et surtout merci à vous tous qui êtes venus à nos manifestations. Grâce à vous tous, cette année encore, l'association a pu financer une grande partie de la classe de mer pour plus de 40 enfants.

Mais l'association ne s'arrêtera pas avec la fin de notre mandat. Nous espérons qu'une nouvelle équipe prendra le relais pour les années futures. L'association ne fait pas que s'occuper des enfants de l'école, mais crée également un lien dans la commune. Les différentes animations que l'association organise tout au long de l'année contribuent à maintenir une vie dans le village, et évitent ainsi à notre beau village de devenir seulement un dortoir.

2 animations vont avoir lieu d'ici à la fin de l'année scolaire, auxquelles vous êtes évidemment tous conviés. Le samedi 27 juin il y aura la fête de l'école à partir de 15H00 devant la salle des fêtes. Les enfants en maternelle et primaire pourront participer l'après-midi à des jeux pour gagner des lots, et nous nous retrouverons tous autour d'un bon repas le soir. Et pour finir, le vendredi 3 juillet, après la fin des cours, les enfants de l'école participeront au concours de lâcher de ballons, afin de fêter les vacances. Nous verrons si cette année les ballons iront plus loin que les 2 dernières années (à côté d'Albertville en 2013 et dans le Doubs en 2014).

Le dimanche 24 mai a eu lieu le vide-grenier de l'association au centre du village. Le soleil était au rendez-vous, les acheteurs et les vendeurs sont venus nombreux, boissons et petite restauration ont difficilement tenu le choc face à l'affluence des chineurs.



Encore une fois merci à tous, et nous souhaitons que le futur bureau de l'association fasse encore mieux que tous les bureaux qui l'ont précédé.

Le bureau de l'association Ecole des Chênes :

Président : Xavier Duc-Maugé

Vice-Président : José Redondo

Secrétaire : Josiane Bourdin

Trésorière : Coralie Pertin



Café philo

La légende du Colibri reste notre devise !

Nous voulons apporter « la petite goutte d'eau » pour rendre notre vie quotidienne plus joyeuse !

Cet hiver nous avons eu la joie de réaliser un de nos rêves : **les Rendez-vous Apéros de l'Avent 2014** qui ont eu un vrai succès !

Nous tenons à dire un très grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui ont accepté d'ouvrir leur maison à ces rencontres spontanées.

Tous les convives ont exprimé leur joie de se retrouver ce petit moment si chaleureux et bien des personnes se sont spontanément annoncées pour un rendez-vous en décembre 2015.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.

Nous aurons 22 soirées à disposition !

Pour ce qui concerne nos autres actions :

- toujours faire connaître le SEL « Service d'Échanges Locaux » du Salève,
- la Boîte aux livres près du local de la ludothèque qui sera réorganisé courant avril 2015,
- faire participer des familles au défi de « prioriterre » des familles à énergies positives : plus qu'une famille y participe, dommage...
- échanger des graines et des plantons entre jardiniers échangeant des graines et des plantons entre jardiniers.

Les réalisations :

- la maison pour insectes avec la participation des élèves et leurs parents et grand-parents : elle est prête à être installée ce printemps.



- les rendez-vous Apéros de l'Avent 2014, voir ci-dessus.

Nos autres projets :

- groupements d'achats de produits bio, farines bio, etc...
- faire connaître l'association « terre de liens »,
- faire prendre conscience à tous des dommages que les forages pour le gaz de schiste occasionneront pour nos enfants et nos petits enfants,
- fleurissement de quelques endroits dans la commune avec des plantes autonomes ensemble avec les enfants,
- **Nouveau** : démarrer une réflexion sur notre vieillesse à tous, comment devenir des vieux sympas et agréables à vivre. Si nous sommes capables d'évacuer notre peur de la mort et en l'acceptant, nous pouvons devenir des vieux sans esprit ringard et qui ont quelque chose à transmettre ne serait-ce que l'amour sincère pour nos enfants et petits enfants. La vieillesse n'est pas que déchéance et dépendance, comme on nous le rabâche dans les médias à longueur de journée, mais elle peut être pleine de joie. Il ne tient qu'à nous, les vieux et les moins vieux de devenir agréables aux autres.

Alors apprenons à devenir des vieux pas vieux à tout ages! Au café nous allons en débattre en invitant de temps à autre des intervenants qui nous aident à viser le bon cap.

Le café est ouvert tous les 2ème mardis du mois, de septembre à juin en dessous de l'école, face au terrain de sport.

A bientôt !

L'équipe du café : Annemarie, Odette, Annemarie et Sabine
Contact mel : cafephilochenex@orange.fr ou
tél. 04 50 04 32 08



Nettoyage de printemps

Le rendez-vous était donné. Je n'attendais plus que les participants.

A 8h00 tapantes, 2 personnes m'attendaient déjà devant la mairie, armées de gants et de sacs à déchets. Petit à petit, les participants arrivèrent, certains encore endormis, d'autres déjà de fort bonne humeur. Patricia, un peu abasourdie par l'heure matinale, arriva légèrement en retard. Le café était prêt. Pour se faire pardonner, elle partit à la boulangerie chercher de quoi nourrir tout ce petit monde.



Une vingtaine de personnes, dont beaucoup d'enfants, était présente. Cela est de bon augure pour l'avenir.

Restauré et réchauffé, tout ce petit monde partit vers les 4 coins cardinaux du village, afin de ramasser ce que nos congénères indécents nous laissent en cadeau sur le bord des routes et chemins.

Les sacs remplis de débris de toutes sortes s'entassaient sur le bord des chaussées.

Léon au volant de son camion s'activait à qui mieux mieux, pour collecter dare-dare tout cet amoncellement d'immondices.

Ferrailles et câbles d'acier dans le ruisseau du centre, bouteilles plastiques et cannettes métalliques, paquets de cigarettes et emballages Mc Do, débris de toutes sortes jetés par les fenêtres des véhicules, etc....

Rien ne résista à notre armée de super-nettoyeurs de printemps.

Vers 11h00, fatigués et sales, nos vaillants chevaliers de la propreté revinrent triomphants devant la mairie.

Là, pour les remercier pour leur courage et leur dévouement, une collation ainsi que quelques boissons revigorantes leur furent servies.

Merci à tous et surtout aux enfants, pour votre participation.

Rendez-vous la prochaine fois, en espérant vous voir toujours plus nombreux et motivés.

Jean-Luc





MJC du Vuache

SAISON 2015-2016

Arts & Loisirs, Bien-Être, Danses, Musique, Sports, Fitness, Zumba, Espace Remise en Forme, Stages, Accueils enfance & jeunesse, Saison culturelle, Événements sportifs :

Retrouvez en un seul programme tout ce que vous propose votre MJC préférée !

Pour la semaine de reprise, nous vous rappellerons que la 1ère séance est gratuite !

Programme à télécharger sur : www.mjcvuache.com

NOUVEAUTES 2015-2016

- **Relaxation enfant**, animée par Martine Rottoli, sophrologue caycédiennne et relaxologue
Salle Motricité Ecole Maternelle – Valleiry – Jeudi 17h15-18h
- **Danse Bollywood**, animée par Raphaella Vigne
Centre Ecla – Vulbens – Mercredi 19h-20h30
- **All Dance**, animée par Sabata Viscido
Espace Albert Fol – Valleiry
Mardi 18h30-19h30: 9-11 ans
Mardi 19h30-20h30: 12-17 ans
Mardi 20h30-21h45: Adultes
- **Danse Ragga / Afro-House**, animée par Natacha Jean-Pierre, Espace Albert Fol – Valleiry
Vendredi 18h30-19h30: 11-15 ans
Vendredi 19h30-21h: Ados-Adultes
- **Ensemble Musique de Chambre**, animé par Fleur Desrat
Réunion d'information : mercredi 9/09 – 18h30
Ateliers du Vuache – Valleiry
- **Atelier Couture**, Enfants + 8 ans / Ados / Adultes, animé par Lydie Laprevote
Lundi 18h-19h30: 8-15 ans
Lundi 19h30-21h30: Ados-Adultes.

SAISON CULTURELLE 2015-2016

Tout au long de l'année la MJC du Vuache vous propose de faire le plein de spectacles. Pour les découvrir, connaître les dates, tarifs, lieux et horaires, ou savoir comment réserver, n'attendez pas : tout est dans le programme 2015-2016 de la MJC du Vuache, ou bien sur www.mjcvuache.com.



MJC du Vuache

BOUGEZ AU RYTHME DU HIP-HOP AVEC LE WODDOW CREW

Ils sont cinq jeunes entre 14 et 16 ans, mais ils n'ont pas froid aux yeux. Julie, Kylian, Nathan, Théo et Kylian ont fondé le Woddow Crew (un groupe de danse hip-hop) afin de franchir une étape dans leur parcours de danseur. Véritables passionnés, ils dansent depuis plusieurs années dans les cours de la MJC du Vuache et maîtrisent chacun différentes techniques. Break, figures, acrobaties, house... rien ne les arrête !



Autour de ce projet, la MJC du Vuache leur a proposé de se lancer dans la création d'un spectacle entier avec l'aide d'un chorégraphe, Redda Boucherfe. Depuis décembre, les membres du crew peaufinent leur chorégraphie. Et si le travail est très intense, l'énergie et la motivation font que tout se passe avec beaucoup de bonne humeur !

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI APRÈS-MIDI

C'est bientôt la fin de l'année scolaire et donc de l'accueil de loisirs du mercredi organisé par la MJC du Vuache. Nouveauté cette année, les enfants ont été accueillis uniquement le mercredi après-midi pour s'adapter à la réforme des rythmes scolaires qui a été mise en place en septembre 2014 dans les communes partenaires de la

MJC du Vuache. Cela n'a pas influé sur le programme et la qualité des animations proposées par l'équipe d'animation: sorties, balades, participation à des projets artistiques et environnementaux, grands jeux. Les enfants se sont bien amusés, et ont pu également bénéficier d'un service de ramassage scolaire mis en place par la MJC du Vuache et ont été accueillis dans les confortables locaux rénovés du centre périscolaire à Valleiry. Rendez-vous à la rentrée, après de belles vacances ensoleillées !

MJC DU VUACHE - Y'A TOUT ! - PROGRAMME SAISON 2015 - 2016

MJC du Vuache
Passionnez vos loisirs

2015 - 2016

Y'A TOUT !

IL NE MANQUE PLUS QUE VOUS

ACTIVITÉS HEBDO

STAGES

ENFANCE & JEUNESSE

SAISON CULTURELLE

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

04.50.04.30.45
WWW.MJCVUACHE.COM

MJC
DU VUACHE

20 ROUTE DE FARAMAZ
74520 VULBENS

ACTIVITÉS HEBDO

STAGES

ENFANCE & JEUNESSE

SAISON CULTURELLE

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

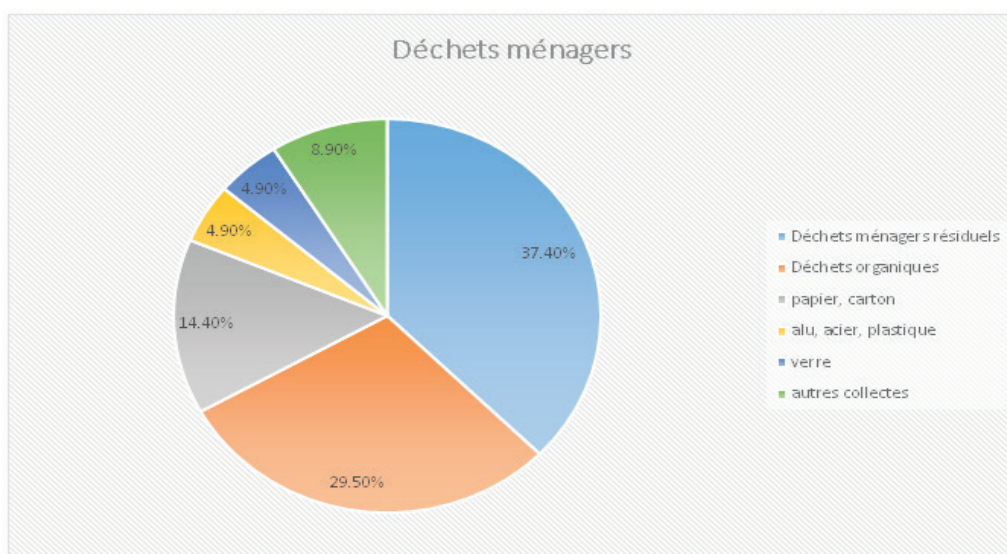


LA GESTION DES DECHETS : NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

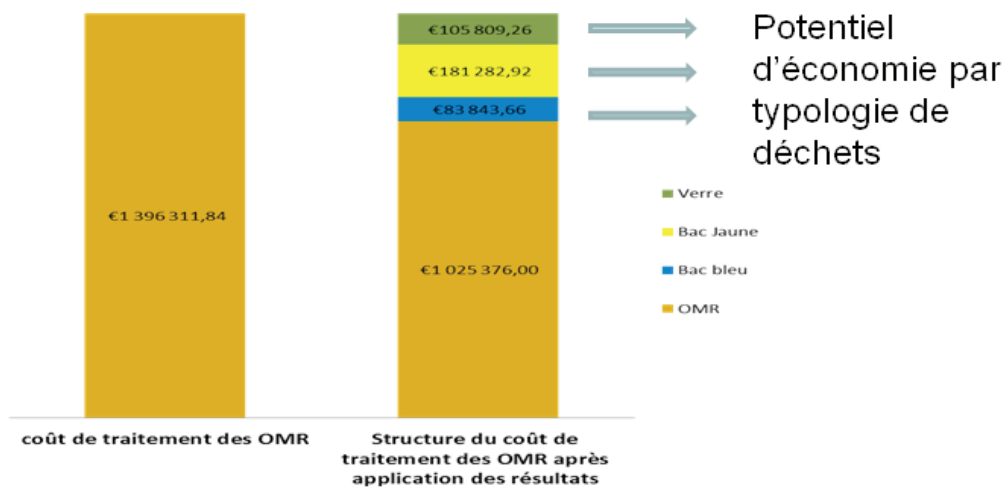


Pourquoi nous faut-il plus de points TRI sur les communes

La caractérisation, qui consiste à voir ce que nous mettons dans nos sacs poubelles, démontre que nos déchets ménagers comportent **63%** d'indésirables.



Impact financier d'un meilleur tri au sein de la communauté de communes :



Levier d'amélioration

L'un des moyens à notre disposition pour capter ces flux est de proposer à la population un plus grand nombre de points tri et de communiquer sur leurs emplacements. Nous proposerons un nouveau point d'apport volontaire dans les mois à venir, ainsi qu'un point de dépôt pour les textiles.

CONSIGNES DE TRI DU SIDEFAGE			
Matière	VERRE	BOUTEILLES PLASTIQUES/ ALU	PAPIER, CARTON, CARTONNETTE
Conteneur			
OUI	<ul style="list-style-type: none"> Bouteilles de sirop en verre Bouteilles de jus d'orange Bouteilles d'alcool Pots de confiture, Pots de pâte à tartiner Bocaux de légumes Pots de Mayonnaise, moutarde Pots pour bébé Pots de yaourt en verre 	<ul style="list-style-type: none"> Bouteilles d'eau, de soda, de lait Bouteilles d'huile alimentaire Flacons de shampoing, douche Flacons de produits d'entretien Aérosols : déodorant, mousse à raser (enlever le bouchon) Canettes Bouteilles de sirop en métal Barquettes alu bien vidées 	<ul style="list-style-type: none"> Briques alimentaires Cartons de lessive Journaux Prospectus Magazines Boîtes de gâteaux, de céréales, d'aliments en carton Cartons des yaourts Toutes les enveloppes, le papier cadeau
NON	<ul style="list-style-type: none"> Vaisselle (verres, assiettes ...) Vitres Ampoules, néons... 	<ul style="list-style-type: none"> Pots de yaourt Emballages plastique Aérosols dangereux (peinture) 	<ul style="list-style-type: none"> Gros cartons Cartons sales Le plastique entourant les magazines
Astuce !!!!	On ne met que le verre alimentaire (où il y a eu soit des aliments soit de la boisson au moment de l'achat)	Pour le PLASTIQUE on ne met que les BOUTEILLES et FLACONS	Les gros cartons sont à déposer à la déchetterie



Vie pratique et citoyenneté

Plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Règles de distance

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale, à moins que les plantations existent depuis au moins 30 ans.

Règles d'entretien

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.



À savoir : si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

Règles de cueillette

Plantation mitoyenne

Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des copropriétaires.

Plantation appartenant au voisin

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Où s'adresser ?

Tribunal d'instance (TI) - Pour effectuer un recours et contraindre son voisin à élaguer l'arbre litigieux Ministère en charge de la justice

Mairie - Pour obtenir des renseignements sur les usages locaux ou règlements particuliers en dehors de Paris Service-public.

Vie pratique et citoyenneté

La réglementation concernant les DAAF ne s'applique qu'aux habitations

Obligation d'installation d'un DAAF

La loi ALUR, publiée au Journal Officiel en date du 26 mars 2014 modifie la loi n°2010-238 du 9 mars 2010, visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) dans tous les lieux d'habitation avant le 8 mars 2015, et clarifie les obligations de chacun des intervenants.

Ainsi, l'obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans le logement incombe à son propriétaire. Celui-ci doit par ailleurs s'assurer de son bon fonctionnement lors de l'état des lieux si le logement est mis en location. Toutefois, seul l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et assurer le renouvellement du dispositif.»

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Règle générale

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin:

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,

- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Les crottes de chien

Problème

Par une belle journée de printemps Barbara part du centre du village pour aller prendre le bus D. Elle parcourt 732 mètres. Béatrice emmène ses enfants à l'école et descend de Chez Vauthier, ce qui représente une distance de 876 mètres. Patrice habite route de Valleiry et part pour son jogging matinal qui lui fait emprunter 2 kilomètres de trottoirs et chemins du village. Jérôme qui habite sur la route de Germagny décide de faire prendre l'air à ses deux enfants et parcourt 938 mètres jusqu'à l'aire de jeux dont l'accès, comme chacun le sait est interdit aux espèces canines.

En France 25% des foyers possèdent au moins un chien, nous pouvons présumer que la population canine s'élève à environ 90 spécimens à Chênex. Sachant qu'à Paris 150'000 chiens produisent 16 tonnes de déjection par jour dont 5850 sont abandonnées sur les trottoirs, et disons

qu'à Chênex un tiers des chiens fait ses besoins dans la propriété de son maître.

Questions : lequel de nos concitoyens sera le plus chanceux (le plus chanceux n'est pas celui qui met le pied gauche dedans), et quelle probabilité aura-t-il de marcher sur une crotte de chien ? - comme cela m'est arrivé la semaine dernière près de l'école. C'est très désagréable ! C'est pourquoi nous vous prions de ne pas oublier votre sac ramasse-crottes lorsque vous sortez votre chien.

Tout le monde appréciera votre civisme !



Il y a aussi
cette solution!



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU VUACHE

Fusion du SIAV et du SIPCV

Les 4 et 6 février dernier, lors des comités syndicaux respectifs du SIAV et du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV), les délégués réunis ont adopté à l'unanimité le projet de rapprochement entre les deux syndicats. Rappelons qu'il s'agit ici d'une des propositions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dans le cadre du projet de réforme des collectivités territoriales en Haute-Savoie.

Ce printemps les conseils municipaux des communes concernées (les neufs communes du SIAV-SIPCV + Chaumont et Clarafond-Arcine), devront prendre une délibération pour ou contre cette fusion.

Le dossier retournera alors devant la CDCI qui, si une majorité de communes est favorable à la fusion, rendra un avis positif, qui sera validé par le préfet.

La fusion effective devra être réalisée pour le 1er janvier 2017, ce qui laisse aux élus les années 2015 et 2016 pour bien préparer ce rapprochement !

Un nouveau GR pour le Pays du Vuache !

Lors de sa réunion du 15 janvier 2015, le Groupe Homologation et Labellisation de la Fédération Française de Randonnée, après étude de l'ensemble des éléments constitutifs du dossier, a homologué en GR® (Grande Randonnée) le tronçon français de l'Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe « Sur les pas des Huguenots » entre Le Poët Laval (Drôme) et Valleiry (poste frontière suisse à Chancy) et lui attribue le N° 965.

Sur les pas des Huguenots :

En 1685, le roi Louis XIV révoque l'Edit de Nantes et un climat de persécution s'installe en France. 200 000 «Huguenots» cherchent alors refuge sur des terres protestantes en Europe et dans le monde. Depuis le Dauphiné, où la réforme est très présente, les départs sont nombreux vers Genève, puis vers l'Allemagne où ils sont accueillis et peuvent fonder des colonies. Les Vaudois des vallées du Piémont, qui adhèrent à la Réforme, s'exilent et suivent les mêmes chemins.

Tout au long de ses 1 600 km, le sentier international «Sur les pas des Huguenots» suit au plus près le tracé historique de cet exil. Au départ de Poët Laval dans la Drôme, le tracé passe par Valleiry et Genève, traverse la Suisse, le Baden-Württemberg et la Hesse jusqu'à Bad Karlshafen.

Plus d'informations sur : www.pays-du-vuache.fr



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



DECLARATION DES FRONTALIERS

A remplir par toutes les personnes majeures du foyer et à retourner à la Mairie de CHÊNEX

NOM : _____ PRENOM : _____ Date et Lieu de naissance : __/__/__ à _____

Adresse : _____

NATIONALITE : FRANCAISE SUISSE FRANCO-SUISSE AUTRE Laquelle : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

N° Permis de travail _____ Date de délivrance __/__/__ (Si vous êtes de nationalité Française)

ORGANISMES INTERNATIONAUX SECTEUR PUBLIC SECTEUR PRIVE

JE NE TRAVAILLE PLUS EN SUISSE Depuis le : __/__/__

.....

Communication

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations concernant les manifestations diverses, les activités associatives, les tournées d'ordures ménagères, les coupures d'eau ou d'électricité, ...

Envoyez votre mail en mairie : mairiedechenex@orange.fr

Le service Petite Enfance : un service intercommunal

Les différentes structures du territoire sont gérées au niveau intercommunal et la Communauté de Communes est l'unique interlocuteur des parents en recherche de mode de garde. Elle souhaite développer une offre de mode d'accueil du jeune enfant diversifiée, tant en accueil collectif qu'individuel, dans une volonté de mixité sociale.

Point info petite enfance

04 50 95 91 40

du lundi au vendredi de 9h à 11h

petite-enfance@cc-genevois.fr

Une information sur tous les modes de garde disponibles sur le territoire et sur les modalités d'inscriptions.

Pour accueillir votre enfant :

- Les structures collectives, multi-accueil ou micro-crèche, assurent un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel des enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
- Les assistants maternels sont agréés par le Conseil Général pour l'accueil à leur domicile d'un ou plusieurs enfants. Ils peuvent être indépendants ou salariés de la crèche familiale « La maisonnette ».

Mariages

BARROYER Michel et Géraldine,
le 30 mai 2015

Décès

PARENT Gabriel
le 19 novembre 2014
BOUCHET Renée, née à
Chênex le 5 avril 1925 et
décédée à Ville la Grand
le 25 mars 2015

Etat civil

Naissances

LACOSTE Nathan, né le 30 août 2014
BERAUT Charlie, née le 12 septembre 2014
GUYADER Maëlia et Manaëlle,
nées le 14 novembre 2014
FAVRE Noélie, née le 25 novembre 2014
GOUIN Théo, né le 30 novembre 2014
RODRIGUEZ Elias, né le 26 janvier 2015
BLANDIN Nina, née le 8 mars 2015
ASAKRAH Lilya, née le 16 avril 2015
GOUJON Thomas, né le 30 avril 2015



**On en
chêne**

Printemps 2015